

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 3 AVRIL 2025

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

INTERCOMMUNALITÉ

1. Actualisation des statuts de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
2. Convention de partenariat financier entre Terres de Montaigu et la commune de Rocheservière : Pôle sportif de Rocheservière

AFFAIRES GÉNÉRALES

3. Position de la commune au sujet de l'agrivoltaïsme

FINANCES

4. Budgets communaux : approbation des comptes de gestion 2024
5. Budgets communaux : approbation des comptes administratifs 2024
6. Budgets communaux : affectation des résultats 2024
7. Bilan des acquisitions et cessions 2024
8. Taux d'imposition 2025
9. Budgets communaux : budgets primitifs 2025
10. Subventions 2025 aux associations
11. Subvention exceptionnelle 2025 à l'association Arte da Bahia
12. Affaires scolaires – participation communale aux unités localisées pour l'inclusion scolaire (U.L.I.S)

BATIMENTS COMMUNAUX

13. Rénovation de l'Eglise : avenant n°1 au lot n°2 « Gros œuvre »

INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Maire